



Numéro d'identification à la Régie :	NIR017		
Nom de l'entité visée :	Northland Power, Inc.		
Acronyme de l'entité visée :	NLP		
Portée des normes de fiabilité :	Normes liées à l'exploitation et à la planification		
Processus de surveillance de la conformité :	Audit de conformité		
Distribution :	Version publique. Les informations non publiques ont été retirées, y compris les informations privilégiées.		
Entité régionale :	Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC)		
Date de la réunion d'ouverture :	9 juillet 2018	Date de la réunion de clôture :	4 décembre 2018
Date du rapport :	26 décembre 2018	Année du plan d'action :	2018
Non-conformité possible :	Deux (2)		
Juridiction :	Quebec, Canada		

Table des matières

I. Sommaire	1
II. Processus d’audit de conformité	3
Objectifs.....	3
Portée	3
Programme de conformité interne	4
Confidentialité et conflits d’intérêts	4
Méthodologie	4
Profil de l’entreprise.....	5
III. Résultats de l’audit de conformité.....	6
Mesures d’application en cours	6
Non-conformités possibles.....	6
Normes de fiabilité non applicables.....	6
Recommandations.....	6
Observations positives	6
IV. Culture de conformité.....	7
Coordonnées de Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC).....	7
Annexe 1.....	8
Participants à l’audit de conformité.....	8

I. Sommaire

Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC) a effectué un audit de conformité visant les normes de fiabilité liées à l'exploitation et à la planification de Northland Power, Inc. (NLP), NIR017 du 9 juillet 2018 au 4 décembre 2018.

Au moment de l'audit de conformité, NLP était inscrite comme *exploitant d'installation de production* (GOP) et *propriétaire d'installation de production* (GO).

Le *coordonnateur de la fiabilité* (RC), *responsable de l'équilibrage* (BA) et *exploitant de réseau de transport* (TOP) pour NLP est Hydro-Québec - Contrôle des mouvements d'énergie (une direction de HQT) (HQCME). Le *responsable de la planification* (PA), *planificateur de réseau de transport* (TP) et *planificateur des ressources* (RP) pour NLP est Hydro-Québec TransÉnergie.

L'équipe de l'audit de conformité (l'Équipe) a évalué la conformité de NLP à seize (16) normes de fiabilité et à trente (30) exigences du Plan d'action du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (PSCAQ) pour l'année civile 2018 (Plan d'action pour l'année civile 2018). L'Équipe a évalué la conformité aux normes de fiabilité de la NERC pour les périodes suivantes :

Tableau 1: Portée de l'audit de conformité et période applicable			
Fonctions visées	Normes de fiabilité	Exigence(s)	Période d'audit applicable
GO/GOP	COM-002-4	E3, E6	1 ^{er} janvier 2018 au 3 octobre 2018
	EOP-005-2	E13, E14	1 ^{er} avril 2016 au 3 octobre 2018
	FAC-003-3	E3	1 ^{er} juillet 2017 au 3 octobre 2018
	FAC-003-3	E1, E2, E6, E7	1 ^{er} janvier 2018 au 3 octobre 2018
	FAC-008-3	E6	1 ^{er} juillet 2017 au 3 octobre 2018
	IRO-001-4	E2	1 ^{er} juillet 2017 au 3 octobre 2018
	MOD-025-2	E1, E2	1 ^{er} octobre 2017 au 3 octobre 2018
	MOD-026-1	E2	1 ^{er} janvier 2018 au 3 octobre 2018
	MOD-027-1	E2	1 ^{er} janvier 2018 au 3 octobre 2018
	MOD-032-1	E2	1 ^{er} janvier 2018 au 3 octobre 2018
	PRC-001-1	E3, E5	1 ^{er} janvier 2016 au 3 octobre 2018
	PRC-004-5(i)	E1, E5	2 avril 2018 au 3 octobre 2018
	PRC-005-2	E1, E3, E4, E5	1 ^{er} janvier 2017 au 3 octobre 2018
	PRC-019-1	E1	1 ^{er} janvier 2017 au 3 octobre 2018
	PRC-024-1	E1, E2	1 ^{er} octobre 2017 au 3 octobre 2018
	TOP-003-3	E5	1 ^{er} juillet 2017 au 3 octobre 2018
VAR-002-3	E2, E3	1 ^{er} janvier 2017 au 3 octobre 2018	

Remarque : Les normes de fiabilité EOP-005-2, MOD-026-1 et MOD-027-1 ont été ajoutées à la portée de l'audit après la réunion d'ouverture.

NLP a soumis la preuve afin que l'Équipe évalue la conformité de NLP aux exigences. L'Équipe a examiné et analysé toute la preuve fournie afin d'évaluer la conformité aux normes de fiabilité comprises dans la portée de l'audit.

Selon la preuve fournie, les constats de l'Équipe sont résumés au **tableau 2** ci-dessous :

Tableau 2 : Résumé des constats de l'audit de conformité				
Exigence(s) des normes de fiabilité	Non applicables	Aucun constat	Non-conformités possibles	Mesures d'application en cours
30	13	13	2	2

Les non-conformités possibles seront traitées comme il est indiqué dans le PSCAQ.

Tous les plans de redressement en cours ont été examinés par l'Équipe pendant la période de l'audit.

Le responsable de l'équipe d'audit de conformité certifie que l'Équipe s'est conformée à toutes les exigences applicables des règles de procédures de la NERC, du PSCAQ et de *l'Entente concernant la mise en œuvre du programme de la surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec* du 24 septembre 2014 (l'Entente de 2014).

II. Processus d'Audit de conformité

Les étapes du processus d'audit de conformité sont détaillées dans le PSCAQ. Le NPCC, lors de la mise en œuvre du PSCAQ, se conforme aux normes d'audit du gouvernement des États-Unis généralement reconnues (GAGAS) et à d'autres pratiques reconnues en matière d'audit.

Objectifs

Toutes les entités visées sont soumises à des évaluations de la conformité à l'ensemble des normes de fiabilité applicables aux fonctions pour lesquelles l'entité visée est enregistrée. Les objectifs de l'audit de conformité sont les suivants :

- Donner l'assurance raisonnable de la conformité aux exigences des normes de fiabilité comprises dans la portée de l'audit ;
- Examiner la conformité aux normes de fiabilité comprises dans la portée de l'audit ;
- Examiner la preuve visant les déclarations de non-conformité et les déclarations sur la conformité antérieures ;
- Examiner le programme et la culture de conformité de NLP ;
- Examiner l'état des plans de redressement en cours.

Portée

La portée de cet audit de conformité prenait en compte les normes de fiabilité du Plan d'action annuel pour l'année civile 2018. De plus, la portée de l'audit de conformité comprenait un examen des plans de redressement ou mesures correctives en cours pendant l'audit de conformité.

Les normes de fiabilité et les exigences visées par la portée de cet audit de conformité sont présentées au **tableau 3** ci-dessous :

Tableau 3 : Portée de l'audit de conformité		
Fonctions visées	Normes	Exigence(s)
GO/GOP	COM-002-4	E3, E6
	EOP-005-2	E13, E14
	FAC-003-3	E1, E2, E3, E6, E7
	FAC-008-3	E6
	IRO-001-4	E2
	MOD-025-2	E1, E2
	MOD-026-1	E2
	MOD-027-1	E2
	MOD-032-1	E2
	PRC-001-1	E3, E5
	PRC-004-5(i)	E1, E5
	PRC-005-2	E1, E3, E4, E5
	PRC-019-1	E1
	PRC-024-1	E1, E2
	TOP-003-3	E5
VAR-002-3	E2, E3	

L'Équipe a étendu la portée de l'audit de conformité au-delà de ce qui était établi dans la trousse d'avis. L'Équipe a ajouté les normes de fiabilité suivantes EOP-005-2 (E13, E14), MOD-026-1 (E2) et MOD-027-1 (E2) à la portée de l'audit.

Programme de conformité interne

Le programme de conformité de NLP a été examiné dans le cadre de l'audit de conformité.

Confidentialité et conflits d'intérêts

Les dispositions relatives à la confidentialité et aux conflits d'intérêts de l'Équipe sont décrites dans le PSCAQ et dans l'Entente de 2014. NLP a été informée des obligations et responsabilités du NPCC prévues dans le PSCAQ et dans l'Entente de 2014. Les antécédents professionnels de chaque membre de l'Équipe ont été fournis à NLP, qui a ainsi eu la possibilité de s'opposer à la participation d'un des membres de l'Équipe en invoquant un possible conflit d'intérêts ou autres circonstances qui pourraient aller à l'encontre de l'exercice impartial de ses fonctions. Aucune opposition n'a été soumise dans les délais prévues à cet effet selon le PSCAQ et NLP a accepté la participation de tous les membres de l'Équipe. NLP n'a refusé ni restreint l'accès à ses installations à aucun des membres de l'Équipe.

Méthodologie

Le manuel de surveillance de la conformité et d'application des normes de l'Electric Reliability Organization (ERO) documente les processus actuels de l'entreprise ERO utilisés pour évaluer la conformité d'une entité visée aux normes de fiabilité de la NERC. Bien que l'entreprise ne soit pas tenue d'effectuer d'activités de surveillance de la conformité qui soient nécessairement en accord avec les normes GAGAS et à d'autres pratiques généralement reconnues en matière d'audit, le NPCC s'en sert comme cadre pour réaliser les activités de surveillance de la conformité du PSCAQ et reconnaît que ces normes fournissent des renseignements utilisées à des fins de surveillance d'imputabilité, de transparence et d'amélioration des processus.

Au début de l'audit de conformité, le NPCC a fourni à NLP une trousse d'avis d'audit de conformité. NLP a fourni les pièces justificatives dans les délais requis ou convenus avec le NPCC. L'Équipe a examiné la preuve soumise par NLP et a évalué la conformité aux exigences des normes de fiabilité comprises dans la portée de l'audit. De la preuve supplémentaire pouvait être soumise jusqu'à la date d'échéance convenue, avant la réunion de clôture. Après cette date, seuls les renseignements ou les données jugés pertinents au contenu du rapport ou aux conclusions pouvaient être soumis avec l'accord du responsable de l'équipe d'audit de conformité.

Pendant l'audit, l'Équipe a examiné les pièces justificatives fournies par NLP et a demandé des preuves supplémentaires. Elle a également recherché des précisions auprès des experts en la matière. La preuve soumise sous forme de politiques, procédures, courriels, journaux, études, fiches de données, etc., a été validée, corroborée et vérifiée afin d'assurer l'exactitude des données, le cas échéant. Lorsqu'il était possible d'appliquer la méthode d'échantillonnage à l'exigence d'une norme, l'échantillon était déterminé selon une méthodologie statistique et en employant le jugement professionnel.

Les résultats reposent sur les faits et les documents examinés, sur la connaissance du Registre des entités visées par les normes de fiabilité (le Registre) par l'Équipe, les normes de fiabilité de la NERC et le jugement professionnel. L'Équipe est parvenue à un consensus afin d'établir l'ensemble des conclusions.

Profil de l'entreprise

Nortland est inscrite en tant que GO/GOP dans la province du Québec, Canada. Elle exploite deux (2) parcs éoliens dans la province : Mont-Louis (100,5 MW) et St-Ulric/St-Léandre (133,3 MW), pour une puissance brute combinée de 261 MVA. Les centrales de production sont classées *réseau de transport principal* (RTP) et ne sont pas requises pour la remise en charge du réseau.

III. Résultats de l'audit de conformité

Les informations qui suivent détaillent les constats relatifs aux mesures d'application en cours, aux non-conformités possibles et aux normes de fiabilité non applicables en lien avec les seize (16) normes de fiabilité et les trente (30) exigences comprises dans la portée de cet audit de conformité.

Mesures d'application en cours

Norme	Exigence	Fonction visée	Catégorie de constat
MOD-025-2	E1	GO	Mesure d'application en cours
MOD-025-2	E2	GO	Mesure d'application en cours

Non-conformités possibles

Norme	Exigence	Fonction visée	Catégorie de constat
MOD-032-1	E2	GO	Non-conformité possible
FAC-008-3	E6	GO	Non-conformité possible

Normes de fiabilité non applicables

- FAC-003-3 E1, E2, E3, E6, E7:** Les parc éoliens de ML et SUSL ne possèdent ou n'exploitent aucune ligne de transport aérienne.
- EOP-005-2 E13, E14:** NLP ne possède ou n'exploite pas des ressources à démarrage autonome.
- PRC-004-5(i) E1, E2:** NLP n'est pas propriétaire des éléments classés « Bulk », selon le Registre.
- PRC-005-2 E1, E3, E4, E5:** NLP n'est pas propriétaire des éléments classés « Bulk », selon le Registre.

Recommandations

L'Équipe a formulé deux (2) recommandations à NLP :

- COM-002-E3** - Poursuivre le développement du document d'orientation du nouvel employé afin de consigner la formation à donner pour la norme COM pour les deux installations de NLP.
- FAC-008-03 E6** - La pièce justificative FAC-008-3_R6_Ev1_QC-FAC-008_September 2018.pdf- intitulé Internal Reliability Compliance Policy – NERC FAC-008-3 Facility Ratings, l'historique du document devrait comprendre des dates.

Observations positives

L'Équipe n'a identifié aucune observation positive.

IV. Culture de conformité

Commentaires concernant la culture de conformité chez NLP : L'Équipe a effectué une évaluation de la culture de conformité chez NLP parallèlement au processus d'audit de conformité. L'évaluation a été réalisée en examinant les réponses recueillies lors de l'audit. Ceux-ci comprenait une évaluation des facteurs caractéristiques aux programmes de conformité rigoureux et efficaces dont ceux-ci :

- L'engagement actif et le leadership de la haute direction;
- Mesures efficaces et préventives en pratique, appropriées aux conditions de l'entreprise;
- La détection rapide des situation problématiques et déclaration rapide des non-conformités possibles.

Coordonnées de Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC)

Toute question concernant ce rapport d'Audit de conformité doit être adressée à :

NPCC (Northeast Power Coordinating Council, Inc. (NPCC))
1040 Avenue of the Americas
10th Floor
New York, NY 10018-3703

Au nom du NPCC, ce rapport a été préparé et révisé par :

Responsable de l'équipe d'audit de conformité	Date
John Muir	26 décembre 2018
Représentant de la direction	Date
Salvatore Buffamante	26 décembre 2018

Annexe 1

Participants à l'audit de conformité

La liste qui suit énumère tout le personnel de l'Équipe et de NLP qui participait directement aux réunions et aux entrevues.

Tableau 5 : Équipe de l'audit de conformité		
Rôle	Titre	Entité
Responsable de l'équipe d'Audit de conformité	Directeur de la surveillance de la conformité	NPCC
Membre de l'équipe	Auditeur	NPCC
Membre de l'équipe	Auditeur	NPCC
Membre de l'équipe	Auditeur/Traducteur	NPCC
Membre de l'équipe	Coordonateur d'audit	NPCC
Observateur	Spécialiste en régulation économique	Régie de l'énergie
Observateur	Spécialiste en régulation économique	Régie de l'énergie
Observateur	Spécialiste en régulation économique	Régie de l'énergie

Tableau 6 : Participants de NLP	
Titre	Entité
Chef des opérations	NLP
Directeur du marché de la conformité et de l'intégration	NLP
Superviseur du site, O&M, parc éolien	NLP
Ingénieur électrique, Opérations	NLP
Spécialiste technique senior	NLP